

Projets d'investissement d'intérêt communautaire dans les secteurs du pétrole, du gaz naturel et de l'électricité

1995/0083(CNS) - 15/12/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. SCAPAGNINI (FE, I), le Parlement européen a approuvé cette proposition de règlement sans amendement.